MODALITES
FORMATION PRISE DE PAROLE EN PUBLIC EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS

NOTRE OBJECTIF

Vous rendre opérationnel en anglais dès l'issue du stage

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Oser la prise de parole en public ! La prise de parole en public ne s'improvise pas, elle s'apprend !
Gagner en confiance, utiliser son langage corporel, sa voix et sa diction pour affirmer son propos et capter son auditoire, savoir établir un lien avec son interlocuteur, tout en restant authentique. Que ce soit en "one-to-one" ou face à un large auditoire, l'essentiel est de parler à votre interlocuteur, et non de faire un "speech". Nous mettons à votre disposition notre savoir-faire et nos outils d'acteurs pour mettre toutes les chances de votre côté et vous rendre opérationnel dès l'issue du stage. Formation en anglais ou en français.

PUBLICS

Tous publics

DURÉE

Formation de 9h

TARIFS

Tarif horaire / présentiel / chez le stagiaire : 140 € HT
Durée : 9 heures
➤ Tarif en présentiel chez le stagiaire : 1 260,00 € HT
Tarif horaire / présentiel / dans les locaux du formateur : 170 € HT
Durée : 9 heures
➤ Tarif en présentiel dans les locaux du formateur : 1 530,00 € HT

LIEU

Chez le stagiaire ou dans les locaux du formateur.

C&S COACHING
Siret : 905 188 355 00036
38 rue des Mathurins 75008 Paris
06 88 09 91 37
actandbloom@gmail.com
www.actandbloom.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756567475
auprès du Préfet de Région d'Ile de-France
Organisme certifié Qualiopi

MODALITES
FORMATION PRISE DE PAROLE EN PUBLIC EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS

MODALITÉS

Type d'action de formation (article L6313-1 du Code du travail) : Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances (6° de l'article L. 6313-1 CT)

1. Modalites d'organisation : Organisation en continu, formations dispensées en présentiel
2. Secteur d'activité : Tous secteurs d'activité
3. Public visé par la formation :
4. Nombre de stagiaires : 1
5. Prérequis Connaissances générales : Niveau 4 et 5
6. Prérequis Anglais : A2 à B1 (niveaux CECRL)
7. Niveau de la formation : Apprentissage ou perfectionnement
8. Modalités d'admission : Entretien avec le formateur afin d'évaluer votre demande et test d'évaluation orale en français et en anglais permettant d'estimer votre niveau d'anglais et de vous proposer une formation adaptée.
9. Délais d'accès : 15 jours après la réception de votre convention de formation.
10. Encadrement du programme : Isabelle Cadé est en charge de votre formation en tant que Responsable Pédagogique et Formatrice.
11. Durée de la formation et modalités d'organisation :
    Durée de l'action : 9 heures
    Dates : à définir selon les disponibilités du stagiaire
    Horaires de formation : à définir selon les disponibilités du stagiaire
    Lieu : chez le stagiaire ou dans les locaux du formateur
12. Handicap : Contactez-nous pour être mis en relation avec notre référente handicap pour étudier l'adaptation de la formation et vos besoins de compensation.
13. Moyens et méthodes pédagogiques : L'activité du stagiaire se déroule en individuel. Les méthodes pédagogiques employées sont affirmatives (apport théorique), interrogatives-actives (questions-réponses, échanges, expression orale, jeux de rôles). Nous offrons un enseignement académique et une approche ludique basée sur le jeu de rôles. Apprendre l'anglais est une chose, se l'approprier et oser se lancer est autre chose. Notre formation passe systématiquement par la mise en situation professionnelle, sous la forme de scènes écrites sur mesure, en fonction de votre activité professionnelle et de vos besoins de progression an anglais.
    Les outils utilisés sont : listes et exercices liés à la grammaire et au vocabulaire, documents visuels et audios, cas pratiques en situation. Outre notre matériel académique et les scènes que nous préparons pour vous, nos ressources pédagogiques incluent des scènes de films, de théâtre, des podcasts, des articles de presse, etc. Par ailleurs, nous utilisons les outils du comédien pour amener le stagiaire à affirmer son propos et à s'exprimer avec clarté et aisance.

MODALITES
FORMATION PRISE DE PAROLE EN PUBLIC EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS

14. Modalités d'évaluation de la formation :
    - évaluations orales et écrites réalisées par le formateur pendant la formation pour valider l'amélioration et l'acquisition des compétences.
    - une évaluation écrite (exercices de grammaire et de vocabulaire, rédaction d'une présentation type) par le stagiaire à la fin de la formation.
    - une évaluation de la formation par le stagiaire.
15. Sanction : Attestation de formation
16. Qualité du formateur :
    Anglophone depuis la petite enfance, j'obtiens une maîtrise de Langues Etrangères Appliquées (anglais, allemand, russe) en 1992 et un DEA d'Etudes Anglo-américaines en 1993.
    Après une expérience professionnelle de 8 ans dans divers domaines dont la mode et l'édition, à Paris et en Asie, je me lance dans le théâtre en 2003 (formation avec Jean Perimony et Steve Kalfa, en anglais avec Tanya Lopert Actors' studio). J'ai eu la chance et le plaisir de jouer Molière, Labiche, Feydeau, Guitry, Agatha Christie…ou des auteurs contemporains tels que Bacri ou Jaoui.
    En 2009, je crée Act&bloom, une compagnie dédiée à l'apprentissage de l'anglais par le théâtre, permettant aux enfants et aux adultes de gagner en confiance, d'accepter le regard de l'autre tout en apprenant l'anglais et en osant s'exprimer quel que soit son niveau.
    Mon désir de transmettre est tel que je me professionnalise dans la formation professionnelle avec une première formation de formateur en 2010, suivie de diverses formations d'ingénierie et de démarche qualité. Je forme alors de jeunes étudiants en droit, management, finance, leur permettant de faire de leur anglais un atout professionnel, tout en développant leurs facultés de prise de parole en public. C'est en 2016 que je retrouve le monde de l'entreprise, si multiple dans ses besoins de formation. Après plusieurs années en tant qu'auto-entrepreneur, je crée en 2021 la société C&S Coaching, dédiée à la formation en anglais et en prise de parole en public.
17. En cas de différend ou de contestation qui n'aurait pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Commerce de Paris, 1 quai Corse, 75181 Paris Cedex 04, Tel. 08 91 01 75 75 sera seul compétent pour régler le litige.